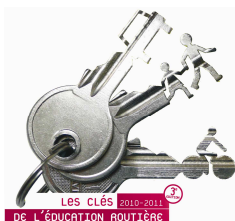


COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 octobre 2010



## Lancement de l'édition 2010/2011 du concours *Les Clés de l'Éducation Routière*

Le concours à destination des enseignants  
et des établissements scolaires

L'association Prévention Routière et Assureurs Prévention invitent pour la troisième année consécutive enseignants et établissements scolaires à participer au concours *Les Clés de l'Éducation Routière*.

Depuis sa création, l'association Prévention Routière, avec le soutien d'Assureurs Prévention, a fait de l'éducation routière une priorité, en intervenant en milieu scolaire et en diffusant des outils pédagogiques destinés à aider les enseignants. Rappelons que chaque année, près de 17 000 enfants et jeunes entre 3 et 18 ans sont victimes d'un accident de la circulation.

Aujourd'hui, l'association Prévention Routière et Assureurs Prévention, lance la troisième édition du concours *Les Clés de l'Éducation Routière*, pour récompenser les initiatives les plus originales et les plus marquantes des enseignants ou des établissements scolaires en matière d'éducation routière. C'est l'occasion de mettre en valeur et de faire connaître les initiatives menées dans les écoles, les collèges, les lycées, les IME<sup>1</sup> et les établissements spécialisés.

Pour l'édition 2009/2010, deux écoles, deux collèges, deux lycées et un Institut médico-éducatif ont été récompensés pour leurs initiatives en matière d'éducation routière lors d'une cérémonie au Ministère de l'Éducation Nationale.

Le concours s'adresse à l'ensemble du système éducatif public et du secteur privé des premier et second degrés, y compris les enseignements spécialisés et adaptés (IME, EREA<sup>2</sup>...). Il s'adresse :

- aux enseignants ;
- aux équipes pédagogiques constituées pour conduire un projet commun ;
- aux établissements scolaires.

Cette année, les Clés de l'Éducation routière récompenseront des projets dans 5 catégories :

- École "Projet d'école" (pour des projets concernant toutes les classes d'une école)
- École "Projet de classes" (pour des projets concernant une ou quelques classes d'une école)
- Collège
- Lycée
- IME ou établissement spécialisé

<sup>1</sup> IME : Institut Médico-Educatif

<sup>2</sup> EREA : Etablissement Régional d'Enseignement Adapté

Chaque enseignant ou établissement scolaire lauréat se verra remettre un trophée symbolisant les **Clés 2010-2011 de l'Éducation Routière**. En outre, le Grand Jury attribuera à chacun des quatre lauréats un lot d'une valeur unitaire de 1 500 euros destiné à poursuivre et à développer les actions d'éducation routière dans l'établissement. Les autres enseignants sélectionnés recevront une dotation en matériel pédagogique.

Pour participer, les enseignants et établissements scolaires peuvent télécharger le dossier de participation dès maintenant sur [www.les-cles.fr](http://www.les-cles.fr) ou en faire la demande auprès des comités départementaux de l'association Prévention Routière. Les dossiers devront être retournés à l'association Prévention Routière **avant le 22 avril 2011**. Le Grand Jury, composé de personnalités qualifiées dans les domaines de l'éducation routière et de la pédagogie, dévoilera les lauréats du concours et remettra les prix le **22 juin 2011**.

#### Contacts presse :

##### Association Prévention Routière

Thomas Le Quellec

Tél. : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25

t.lequellec@preventionroutiere.asso.fr

##### Assureurs Prévention

Benoît Danton

Tél. : 01 42 47 93 80 / 06 48 24 77 81

b.danton@ffsa.fr

## Sommaire

Communiqué de presse.....	1
Le palmarès 2009/2010.....	4
Les Clés de l'Education Routière - Questions / Réponses.....	6
L'association Prévention Routière.....	8
Assureurs Prévention.....	9

# Le palmarès 2009/2010 des Clés de l'Éducation Routière



## ÉCOLE « CYCLES1 & 2 »

**ÉCOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE SAINTE-HÉLENE - GRAMAT (LOT)**

Responsables du projet : Isabelle BERGOUGNOUX, enseignante

Concernés : 50 élèves de 2 classes CP et CE1



## ÉCOLE « CYCLE 3 »

**ÉCOLE ELEMENTAIRE SAINTE-ANNE - SOUDAN (LOIRE-ATLANTIQUE)**

Responsable du projet : Nathalie ROBERT, directrice, et les 5 membres de l'équipe enseignante

Concernés : 113 élèves des 5 classes de PS/MS à CM1/CM2



## COLLÈGE

**COLLEGE PUBLIC - AIGREFEUILLE-SUR-MAINE (LOIRE-ATLANTIQUE)**

Responsable du projet : Laetitia BENUREAU, enseignante

Concernés : 25 élèves de 5<sup>e</sup>

## *Ex aequo*

**COLLEGE JULIE-VICTOIRE DAUBIÉ - BAINS-LES-BAINS (VOSGES)**

Responsable du projet : Christelle BONNIEC, enseignante

Concernés : 190 élèves de 9 classes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> plus une classe d'IME



## LYCÉE

**LYCEE PROFESSIONNEL JEAN-BAPTISTE DARNET - SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE (HAUTE-VIENNE)**

Responsable du projet : Jean-Claude TERRENOIRE, enseignant

Concernés : 22 élèves de 2 classes de BEP Term Bio et 4<sup>e</sup> SEGPA

## PRIX SPÉCIAUX



### PRIX SPÉCIAL ASSUREURS PRÉVENTION (FFSA)

**INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF VAUROUZÉ - LE MANS (SARTHE)**

Responsable du projet : Laurent LETESSIER, enseignant

Concernés : 130 jeunes de cycles 2&3



### PRIX SPÉCIAL DE LA DÉLÉGUÉE INTERMINISTÉRIELLE À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**LYCEE PROFESSIONNEL GABRIEL VOISIN - BOURG-EN-BRESSE (AIN)**

Responsable du projet : Christian GOLETTA, enseignant

Concernés : 22 élèves de BEP

## **GRAND JURY 2009/2010**

**Monsieur Bernard Pottier**

Président - Association Prévention Routière  
*Président du Jury*

**Monsieur Bernard Spitz**

Président - Fédération Française des Sociétés d'Assurances

**Madame Béatrice Barraud**

Présidente - APEL

**Monsieur Jean-Michel Blanquer**

Directeur Général de l'Enseignement scolaire - Ministère de l'Education  
Nationale

**Madame Françoise Châtenet**

Directrice de recherche - INRETS

**Monsieur Pierre Gustin**

Délégué général - Association Prévention Routière

**Madame Michèle Merli**

Préfète - Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière

**Monsieur Philippe Vrand**

Président - PEEP

# Les Clés de l'Éducation Routière

## Questions / réponses

### Qui peut participer au concours ?

Le concours concerne l'ensemble du système éducatif du secteur public et du secteur privé des premier et second degrés, y compris les enseignements spécialisés et adaptés, CFA... et s'adresse :

- aux enseignants ;
- aux équipes pédagogiques constituées pour conduire un projet commun ;
- aux établissements scolaires.

Jusqu'à présent, le règlement prévoyait que les professeurs des écoles devaient s'inscrire dans la catégorie correspondant au cycle dans lequel ils enseignaient : catégorie « Cycles 1&2 » (de la maternelle au CE1) ou catégorie « Cycle 3 » (du CE2 au CM2)

Afin de pouvoir analyser de manière homogène le contenu des dossiers en prenant en compte la dimension « projet », les deux catégories « Ecole » ont été modifiées. Les catégories ouvertes au concours sont désormais les suivantes :

- École "Projet d'école" (pour les projets concernant toutes les classes de l'école)
- École "Projet de classes" (pour les projets concernant une ou quelques classes)
- Collège
- Lycée
- IME ou établissement spécialisé

### Quelles actions peuvent être présentées ?

Toutes les actions d'éducation aux risques routiers menées dans le cadre scolaire par les enseignants, seuls ou avec des partenaires (parents d'élèves, associations, animateurs de centres de loisirs...) peuvent être proposées :

- apprentissage de la circulation piétonne, vélo, cyclo... ;
- projets pédagogiques pluridisciplinaires intégrant des aspects liés aux déplacements ;
- travaux d'enfants ou de jeunes visant à améliorer leur propre sécurité ;
- participation à la mise en place d'un plan de déplacement domicile-école ;
- enquêtes sur les infrastructures ou les comportements et propositions d'amélioration...

Les actions présentées devront avoir été réalisées au cours de l'année scolaire 2009/2010

### Comment constituer un dossier de candidature ?

Il suffit de remplir le dossier de candidature en renseignant précisément chaque rubrique.

Joindre en annexe tous les documents pouvant permettre au Comité de Présélection et au Grand Jury de mieux apprécier un projet et ses modalités de mise en oeuvre (fiches pédagogiques, fiches et travaux d'élèves, photos, vidéos, dossiers de classe, articles de presse, dépliants, affiches...).

Les annexes multimédias sont bien sûr acceptées.

## **Qui analysera les dossiers ?**

Tous les dossiers de candidature seront étudiés par le Comité de Présélection composé de membres de l'association Prévention Routière et d'Assureurs Prévention, qui proposera au Grand Jury de l'association Prévention Routière une sélection d'actions d'éducation routière conduites par des enseignants ou des établissements scolaires.

Le Grand Jury sera présidé par Bernard Pottier, Président de l'association Prévention Routière, et composé de personnalités qualifiées dans les domaines de l'éducation routière et de la pédagogie. Il se réunira début juin 2011 pour étudier les propositions du Comité de Présélection et désigner les lauréats.

Le Grand Jury pourra également décerner des prix spéciaux à des enseignants, établissements scolaires ou institutions dont les actions auront été jugées remarquables.

## **Quand et à qui retourner un dossier ?**

La date de clôture de réception des dossiers de candidature est fixée au 22 avril 2011. Le dossier complet est à envoyer ou à déposer au Comité de l'association Prévention Routière du département concerné.

## **Quelles récompenses ?**

Chaque enseignant ou établissement scolaire lauréat se verra remettre un trophée symbolisant les Clés 2010/2011 de l'Éducation Routière. En outre, le Grand Jury attribuera à chacun des quatre lauréats un lot d'une valeur unitaire de 1 500 €. Ces lots sont destinés à poursuivre et à développer les actions d'éducation routière dans l'établissement.

Les autres enseignants sélectionnés recevront une dotation en matériel pédagogique.

La proclamation des résultats et la cérémonie de remise des prix auront lieu le mercredi 22 juin 2011 à Paris en présence des lauréats, du Comité de Présélection et du Grand Jury.



## L'association Prévention Routière

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1955, l'association Prévention Routière s'est donné pour mission de réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière. Pour cela, elle étudie, met en œuvre tous les moyens et encourage toutes les initiatives propres à améliorer la sécurité sur la route et à faire évoluer les comportements des usagers de la route.

Ainsi, 1 300 000 enfants ou adolescents bénéficient chaque année de séances d'éducation routière. Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, l'association Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux moniteurs d'éducation routière et organise des stages pour les former (plus de 500 moniteurs d'éducation routière formés en 2008).

32 000 conducteurs participent chaque année à des stages de sensibilisation organisés dans le cadre du permis à points, en alternative aux poursuites ou dans le cadre de la procédure pénale.

L'association Prévention Routière organise également des stages de réactualisation des connaissances pour les conducteurs seniors volontaires. Elle propose aux entreprises des solutions concrètes pour réduire leur risque circulation (analyse et gestion du risque routier, sensibilisation du personnel, formation des conducteurs).

Enfin, plusieurs millions de Français sont touchés chaque année par les campagnes de communication, les dépliants et les brochures de l'association Prévention Routière.

130 000 adhérents et donateurs, dont 15 000 entreprises, soutiennent aujourd'hui l'action de l'association Prévention Routière.

101 comités départementaux relaient sur le terrain les campagnes nationales et initient leurs propres actions de prévention. Chaque comité anime un réseau de bénévoles.

Pour en savoir plus : [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)

## Assureurs Prévention

L'association Assureurs Prévention traduit la volonté des professionnels de l'assurance d'avoir une politique de prévention et de sensibilisation forte et transversale en direction des Français. Elle agit dans tous les domaines de la prévention : route, santé, accidents de la vie courante, ...

C'est pourquoi Assureurs Prévention est aujourd'hui le principal partenaire de l'Association Prévention Routière, avec qui elle mène de nombreuses actions d'éducation et de sensibilisation dans le domaine de la route. L'association est également présente aux côtés d'autres acteurs de la prévention routière, de la prévention santé, de la prévention des accidents de la vie courante.

Grâce au site [www.assureurs-prevention.fr](http://www.assureurs-prevention.fr), chacun est à même de s'informer sur les risques qu'il peut rencontrer dans sa vie quotidienne : vidéos, témoignages, dossiers pour s'informer ou combattre les idées reçues...



The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there is a navigation bar with three main categories: 'Sur la route' (with sub-links for En voiture, A moto, A cyclo, A vélo, à pied...), 'A la maison' (with sub-links for Habitat, Vie quotidienne), and 'Santé & Forme' (with sub-links for Maladie, Hygiène de vie, Nutrition). Below this, there is a search bar and a list of search suggestions including 'accident circulation', 'accident vitesse', 'accident voiture', 'activité physique', 'alimentation', 'catastrophes naturelles', 'code de la route', 'deux-roues', 'fatigue', 'manger équilibré', 'problème de sommeil', and 'réglementation risques d'accidents'. The main content area features a large article titled 'Sécurité des enfants piétons : le rôle des parents est capital' with a photo of a child and a parent. Below this are four smaller article thumbnails: 'Cyclo: le contrat de conduite pare...', 'Les troubles musculo-', 'La prévention par la vaccination', and 'Les accidents vie courante'. On the right side, there is a 'C'est vous qui le dites' section with two testimonial cards. The first is from Susanna, 59 years old, discussing her experience with smoking and family. The second is from Renouveau, 39 years old, a father, discussing his weekend activities and family. At the bottom, there are two 'Etudes' sections: 'Les français, le réveillon et l'alcool au volant - 2009' and 'Les détecteurs de fumée obligatoires dans tous les lieux d'habitation à l'horizon 2015'. There is also a 'Les dossiers les plus consultés' section with 'Dangers du soleil : comment se protéger ?' and 'Santé et conduite : la prévention est'.